CHARTE FONDATRICE DE CHRÉTIENS EN MARCHE 72

Convictions de l'association

Heureux d'être chrétiens ouverts à l'universel, les membres de l'association CHRÉTIENS EN MARCHE 72 souhaitent, dans l'unité de l'Église, être les compagnons résolus de toutes celles et ceux qui, proches de l'Église ou plus éloignés, s'attachent à découvrir et à faire découvrir chaque jour un peu plus Jésus-Christ présent au cœur du monde et source de vie pour chacune et chacun de ceux qui s'engagent à sa suite.

Origines de l'association

L'association puise son inspiration :

1. *dans la fondation du « Comité de la jupe » et, à sa suite, dans l'initiative de la marche d'octobre 2009 en plusieurs régions de France, tout particulièrement en Sarthe, ainsi que dans la fondation nationale, à l'issue de cette marche, de la « Conférence Catholique des Baptisé-e-s de France (CCBF) » ;*
2. *dans son attachement à quelques intuitions fortes de la CCBF (la charte et les trois ministères : « écoute », « bénédiction », « espérance ») et à des paroles qui mettent en marche : « ni partir ni se taire », « nous ne demandons rien, nous espérons tout ».*
3. *dans le souci que cette référence à la CCBF et au Comité de la jupe ne soit pas exclusive d'autres initiatives que l'association juge bon d'entendre et de promouvoir ;*
4. *dans de nombreux mouvements et réflexions qui au cours des dernières années ont ouvert des chemins aux baptisés des diocèses de France (« Échange et Dialogue », « Chrétiens en liberté », « Groupes Jonas », « Réseaux du Parvis », « David et Jonathan », « Dialogue et liberté », « Dieu maintenant », « Culture et foi », « Garrigues et sentiers », etc.) ;*

Principes de l'association

L'association doit nous permettre, nous baptisé·e·s catholiques du diocèse du Mans qui en sommes membres :

1. *de vivre notre baptême qui nous investit chaque jour de la responsabilité de l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus le Christ à laquelle nous sommes invités ;*
2. *de rendre visible ce qui nous tient ensemble : recueillir et partager la vie de l'Esprit Saint dans le monde, dans les quartiers de nos villes et nos villages ; dans nos engagements personnels et dans ceux de nos compagnons de route ;*
3. *de décider ensemble des actions concrètes à mener pour l'annonce de l'Évangile, c'est-à-dire de faire concrètement Église-communauté ;*
4. *d'avoir tout particulièrement le souci d'accueillir, écouter et analyser les expériences de celles et ceux qui, à un moment de leur histoire, ont éprouvé des difficultés pour être reconnu·e·s dans leurs aspirations légitimes ;*
5. *de nous donner tous les moyens possibles pour promouvoir et consolider l'humain en nous et en chacune et chacun de celles et ceux que nous côtoyons ;*
6. *d'accueillir, s'ils souhaitent nous rejoindre, des sœurs et des frères baptisé·e·s des autres Églises chrétiennes, ainsi que celles et ceux qui, sans être baptisé·e·s, sont en recherche ;*
7. *de nous permettre de prendre part activement à l'avenir de l'Église ;*
8. *de dialoguer avec les ministres ordonnés et tous les responsables de l'Église catholique sur le sens de la mission qui est confiée à chacun : écouter et diffuser la vie de l'Esprit qui se manifeste dans la singularité de chaque baptisé·e ainsi que dans l'expérience de toute femme et de tout homme en ce monde.*
9. *d'aider et de soutenir toute communauté de base qui se formera dans le diocèse sur la base des principes qui motivent la création de l'association.*

(Le Mans, janvier 2014)